

Gérer le cadre législatif lié au travail temporaire en entreprise - DISTANCIEL

OBJECTIFS :

Maîtriser la législation du travail temporaire pour les entreprises utilisatrices.

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS :

Toute personne en charge de la gestion des intérimaires

Pas de prérequis

CONTENU DE LA FORMATION :

Formation en INTER-ENTREPRISES

Modalités : Formation sur 2 demi-journées en visio

1 - Introduction

Identifier les situations à risque

Recueillir les attentes et les difficultés rencontrées

Clarifier les objectifs de formation

2 – Le cadre du travail temporaire – Partage des responsabilités

Rôles et responsabilités des entreprises utilisatrices

Rôle et responsabilité des agences d'emploi

Obligations en matière de sécurité et prévention des risques professionnels

3 – Les cas de recours, durée et justificatifs

Cadre légal : motifs de recours au travail temporaire

Justificatifs nécessaires pour chaque cas de recours

Gestion des contrats en fonction des durées légales autorisées

4 – La gestion de la souplesse et des carences

Définition et gestion des périodes de souplesse

Règles de calcul et gestion des délais de carence

5 - La gestion des ruptures anticipées

Situations autorisant une rupture anticipée du contrat

Conséquences juridiques et financières pour chaque partie

Gérer le cadre législatif lié au travail temporaire en entreprise - DISTANCIEL

Prévention des contentieux liés aux ruptures anticipées

6 – Durée du travail et repos obligatoires

Rappel des règles légales sur la durée du travail

Gestion des temps de repos obligatoires et des heures supplémentaires

Organisation du planning pour respecter la législation

7 - Obligations légales pour l'emploi des travailleurs étrangers

Contexte légal sur la vérification des identités

Bonnes pratiques pour garantir la conformité

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :

Alternance de méthodes expositives (diaporama, séquence vidéo, e-learning...), démonstratives (mise en pratique, analyse de pratique, étude de cas, jeu de rôles...) et interrogatives (questionnement, test et autoévaluation, brainstorming, travaux de groupe...) avec des évaluations formatives. Un support de formation est transmis aux participants par mail ou via Zoom en fin de formation.

QUALIFICATION DES INTERVENANTS :

Pour sélectionner ses intervenants, Inovaction s'appuie sur 2 critères :

- l'expertise liée au domaine de compétences
- l'expertise liée à la pédagogie

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS :

Pour chaque formation, les participants ont un questionnaire de positionnement et un questionnaire d'évaluation des acquis.

La remise d'un cahier de formation permet une évaluation à froid.

Au cours de la formation, ils ont des évaluations formatives sous différentes formes :

- Questionnement
- Auto-évaluation
- Évaluations intermédiaires
- Mises en situations

SANCTION VISÉE :

Gérer le cadre législatif lié au travail temporaire en entreprise - DISTANCIEL

Certificat de réalisation

Taux de réussite : Les indicateurs propres à ce programme ne sont pas encore disponibles. Nous vous invitons à consulter nos résultats globaux directement sur notre site.

Taux de satisfaction : Les indicateurs propres à ce programme ne sont pas encore disponibles. Nous vous invitons à consulter nos résultats globaux directement sur notre site.

DELAI D'ACCÈS À LA FORMATION :

En fonction des besoins du client

PRIX CATALOGUE DE LA FORMATION :

650,00

ACCESSIBILITÉ :

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Merci de contacter les référents handicap, afin d'étudier les éventuels aménagements à mettre en œuvre pour le bon déroulement de votre formation.

DURÉE, EFFECTIFS :

7 heures

8 participants